

Ecoles élémentaires  
16 600 Magnac-sur-Touvre

La directrice  
s/c de Monsieur l'Inspecteur de circonscription

**Objet : Compte-rendu du deuxième conseil d'école du mardi 30 janvier 2024**

**Personnes présentes :**

***Représentants des parents d'élèves :***

*Mr Damien Aupy, Mme Bénédicte Barussaud Taccard, Mme Laura Elkerrerarfi, Mme Emilie Haro, Mme Christelle Krebs, Mme Marie Lavauzelle, Mme Solène Papiou Mme Stéphanie Sarlange,*

***Représentants du conseil municipal :***

Mesdames Marie-Christine Devernay, Catherine Gazeau

***Représentante du PEDT :***

*Madame Séverine Dubois*

***Les enseignants :***

Mesdames Laëtitia Bago, Solenn Bats, Christelle Dupeux, Stéphanie Julien, Corine Menaut-Charrier, Elodie Pagnoux, Laudine Robin  
Monsieur Fernando Guedes

**Personnes excusées :**

Monsieur l'Inspecteur de circonscription  
Monsieur Nicolas, Maire de la commune  
Monsieur Jean-Pierre Leroux (DDEN)  
Mesdames Boucheron, Lenoir, *Tardieu*, Varacher  
Mr Anthony laïchouchen,

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 30 janvier 2024 à 18h.

**L'ordre du jour** est le suivant :

1. Fusion des écoles et de la direction
2. Organisation des rythmes scolaires pour les trois années à venir
3. Projets pédagogiques de l'année
4. Questions diverses

-----  
**1. Fusion des écoles et de la direction :**

Depuis cette année, la direction des écoles Marie Curie et Relette a fusionné de manière temporaire.

L'Inspection académique demande à la municipalité de se positionner concernant l'éventuelle fusion des deux écoles et de la direction.

Si cette fusion n'est pas approuvée, les deux écoles auront, à la rentrée prochaine, à nouveau, une direction différente. La fusion des deux écoles peut se faire sur deux sites différents. Enfin, si la fusion a lieu, il faudra renommer le groupe scolaire.

Une première concertation a eu lieu le lundi 4 décembre au cours de laquelle se sont réunis l'équipe enseignante Marie Curie/Relette, la directrice de l'école maternelle, des membres du conseil municipal ainsi que Monsieur l'Inspecteur de circonscription.

Une réflexion a alors été menée sur les avantages d'une fusion et sur les travaux ou réflexions à prévoir pour la réussite de cette fusion.

| <b>Avantages</b>  | <b>Réflexions et travaux à prévoir</b>  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Tous les élèves sur une même école</li><li>- Un seul lieu pour les parents</li><li>- Une équipe sur un même site</li><li>- GS avec les élèves de maternelle</li><li>- Projets communs inter-degré</li><li>- Une directrice présente tout le temps</li><li>- Un coût moindre : plus de car le midi pour aller à la cantine</li><li>- Moins de personnel</li><li>- Economie de chauffage</li><li>- Davantage de temps de pause pour les élèves de Relette le midi</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Beaucoup d'enfants sur une seule école pour un espace un peu restreint</li><li>- Espace plus accidentogène et moins sécurisé pour les plus petits, voire des conflits plus fréquents</li><li>- La classe de GS à déplacer</li><li>- Déplacement de la garderie maternelle dans l'espace motricité</li><li>- Deux nouvelles classes bien plus petites que celles de Relette, prévoir un agrandissement sur le couloir</li><li>- Déplacement des vidéos projecteurs, tableaux et dans la classe de GS actuelle, vérifier les prises électriques et réseau...</li><li>- Lieu de garderie devra être multiplié car trop d'enfants</li><li>- Aide aux devoirs devra se faire dans certaines classes</li><li>- Temps périscolaire et récréations à penser pour éviter un nombre trop important d'enfants sur le même site</li><li>- Répartition du personnel de surveillance sur plusieurs cours</li><li>- Parking déjà saturé donc repenser les horaires de sortie pour fluidifier</li><li>- Les sanitaires à revoir</li><li>- Un lotissement de logements sociaux est en construction à côté de l'école de Relette : 8 maisons de 3 à 4 chambres donc on peut supposer arrivée d'enfants.</li></ul> |

Ensuite, une projection des effectifs sur trois ans a été réalisée :

| Projection Effectifs | Maternelle Les Cygnes GS | Marie Curie | Relette        | Total RPC Marie Curie/Relette |
|----------------------|--------------------------|-------------|----------------|-------------------------------|
| 2023-2024            | 35                       | 115         | 47 dont 37 CM2 | 162                           |
| 2024-2025            | 31                       | 116         | 44 dont 34 CM2 | 160                           |
| 2025-2026            | 25                       | 115         | 42 dont 32CM2  | 157                           |
| 2026-2027            | ?                        | 108         | 42 dont 28 CM2 | 150                           |

| Prévisions Effectifs | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|----------------------|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 2024-2025            | 35 | 31  | 28  | 32  | 34  | 160   |
| 2025-2026            | 31 | 35  | 31  | 28  | 32  | 157   |
| 2026-2027            | 25 | 31  | 35  | 31  | 28  | 150   |

Après analyse des chiffres, les effectifs varient peu sur les deux prochaines années.

La projection reste difficile à ce jour car les effectifs fluctuent régulièrement et à l'approche de l'été, les inscriptions sont courantes.

Un lotissement de huit logements sociaux est en cours de construction auprès de l'école de Relette qui engendrera probablement des arrivées.

Le recensement de la commune pourra également affiner cette projection.

Un nouveau point sera réalisé lors du dernier conseil d'école.

A ce jour, les membres du conseil doivent être consultés et se prononcer sur le choix de la fusion.

Les conseillers municipaux ont déjà voté une délibération. Pour la rentrée prochaine, ils souhaitent conserver les deux écoles telles qu'elles fonctionnent à ce jour.

Madame Julien demande l'avis des membres du conseil.

**Aucun membre ne s'oppose à la fusion.**

Il restera le choix du nom de l'école. Le nom de Relette désigne un quartier. Le nom Marie Curie paraît plus approprié pour le nom de l'ensemble du groupe scolaire.

Les membres du conseil municipal statueront sur le nom retenu.

---

## 2. Organisation des rythmes scolaires pour les trois années à venir

La directrice rappelle que l'organisation des rythmes scolaires à Magnac-sur-Touvre est inscrite dans un cadre dérogatoire (semaine de 4 jours et non 4,5 j).

Cette organisation du rythme scolaire a été arrêtée pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée scolaire 2021.

Le directeur académique demande au Conseil d'école de chaque groupe scolaire de se prononcer sur l'organisation de la semaine scolaire pour les trois prochaines années.

Les organisations dérogatoires doivent obligatoirement faire l'objet d'une proposition conjointe de la collectivité et du conseil d'école, faisant clairement apparaître un consensus entre les différentes parties (élus, parents, enseignants), sans aucune opposition formelle de l'une d'entre elles.

Après consultation des parents d'élèves élus, ceux-ci souhaitent le maintien du système actuel (4 jours de classe avec le mercredi libéré).

La municipalité souhaite également conserver cette organisation car en changer poserait des problèmes d'emploi du temps du personnel et d'organisation du centre de loisirs.

Les enseignants sont en accord avec ce choix.

Les horaires continueront à être décalés sur 2 jours (sur l'école de Relette) afin de permettre aux parents ayant des enfants sur les sites de récupérer leurs enfants dans de bonnes conditions. Dans les deux écoles, les enfants sont accueillis dans les classes par leur enseignant dès 8h20 afin d'entrer plus directement dans la journée de classe et être plus à même de travailler.

**Il y a donc unanimité sur le maintien de la semaine à 4 jours.**

-----

### 3. Projets pédagogiques de l'année :

#### Projets culturels et artistiques :

##### + Spectacle de danse

Le projet commun à toutes les classes sur la prévention et la lutte contre le harcèlement (pHARe) commencera en mars avec l'intervention d'un professeur de danse « hip-hop ».

Ce projet sera l'occasion pour les élèves de faire parler leur sensibilité et leur créativité.

Une performance artistique et sportive amènera les élèves à s'exprimer avec leur corps, à faire passer des émotions tout en osant dénoncer le harcèlement.

Les mots des élèves serviront à concevoir un spectacle mêlant expression orale et corporelle, théâtre et danse.

Le spectacle aura lieu le mardi 18 juin au théâtre de Ruelle-sur-Touvre.

Les élèves bénéficieront de sept séances aux dates suivantes :

| Dates              | Créneaux horaire | Classes | Classes |
|--------------------|------------------|---------|---------|
| <b>Mardi 05/03</b> | 8h30 à 9h30      | CP      |         |
|                    | 9h30 à 10h30     | CP/CE1  |         |
|                    | 10h30 à 11h30    | CE1/CE2 |         |
| <b>Jeudi 07/03</b> | 8h30 à 9h30      |         | CE2     |
|                    | 9h30 à 10h30     |         | CM1     |
|                    | 10h30 à 11h30    |         | CM1/CM2 |
|                    | 11h30 à 12h30    |         | CM2     |
| <b>Jeudi 14/03</b> | 8h30 à 9h30      | CP      |         |
|                    | 9h30 à 10h30     | CP/CE1  |         |
|                    | 10h30 à 11h30    | CE1/CE2 |         |
| <b>Jeudi 21/03</b> | 8h30 à 9h30      |         | CM1     |
|                    | 9h30 à 10h30     |         | CE2     |
|                    | 10h30 à 11h30    |         | CM2     |
|                    | 11h30 à 12h30    |         | CM1/CM2 |
| <b>Jeudi 28/03</b> | 8h30 à 9h30      | CP      |         |
|                    | 9h30 à 10h30     | CP/CE1  |         |
|                    | 10h30 à 11h30    | CE1/CE2 |         |
| <b>Mardi 02/04</b> | 8h30 à 9h30      |         | CE2     |
|                    | 9h30 à 10h30     |         | CM1/CM2 |
|                    | 10h30 à 11h30    |         | CM2     |
|                    | 11h30 à 12h30    |         | CM1     |

|                    |               |         |                     |
|--------------------|---------------|---------|---------------------|
| <b>Jeudi 11/04</b> |               |         |                     |
|                    | 8h30 à 9h30   | CP      |                     |
|                    | 9h30 à 10h30  | CP/CE1  |                     |
|                    | 10h30 à 11h30 | CE1/CE2 |                     |
| <b>Jeudi 02/05</b> |               |         |                     |
|                    | 8h30 à 9h30   |         | CM1                 |
|                    | 9h30 à 10h30  |         | CE2                 |
|                    | 10h30 à 11h30 |         | CM1/CM2             |
|                    | 11h30 à 12h30 |         | CM2                 |
| <b>Jeudi 16/05</b> |               |         |                     |
|                    | 8h30 à 9h30   | CP      |                     |
|                    | 9h30 à 10h30  | CP/CE1  |                     |
|                    | 10h30 à 11h30 | CE1/CE2 |                     |
| <b>Jeudi 23/05</b> |               |         |                     |
|                    | 8h30 à 9h30   |         | CE2                 |
|                    | 9h30 à 10h30  |         | CM2                 |
|                    | 10h30 à 11h30 |         | CM1                 |
|                    | 11h30 à 12h30 |         | CM1/CM2             |
| <b>Jeudi 30/05</b> |               |         |                     |
|                    | 8h30 à 9h30   | CP      |                     |
|                    | 9h30 à 10h30  | CP/CE1  |                     |
|                    | 10h30 à 11h30 | CE1/CE2 |                     |
| <b>Jeudi 06/06</b> |               |         |                     |
|                    | 8h30 à 9h30   |         | CE2                 |
|                    | 9h30 à 10h30  |         | CM1/CM2             |
|                    | 10h30 à 11h30 |         | CM2                 |
|                    | 11h30 à 12h30 |         | CM1                 |
| <b>Mardi 11/06</b> |               |         |                     |
|                    | 9h à 11h30    |         | Répétition générale |

Les élèves devront arriver à l'heure ce jour-là pour ne pas retarder le début de la séance de danse, soit 8h30 au plus tard.

Madame Julien a demandé s'il serait possible d'avoir la clé de la salle de mars à juin.

Ce projet sera financier par les coopératives scolaires des deux écoles et par l'association des parents d'élèves.

#### Ecole et cinéma

La projection des deux films aura lieu le mardi 13 février, le matin, au CGR.

-----

### Projets autour de la prévention et du bien-être

|  <i>Intervention Mme Quériaud, infirmière scolaire</i><br>Education à la vie relationnelle et affective |   |   |
|--|---|---|
| Cycle 2  | 13h45 à 15h                             | 15h15 à 16h30                               |
| <b>1<sup>er</sup> groupe</b>   |   |   |
| <b>1<sup>ère</sup> séance</b><br><b>Lundi 4 décembre</b>   | <b>Classe CP</b><br>Mmes Lenoir/Pagnoux | <b>Classe CP/CE1</b><br>Mme Menaut-Charrier |
| <b>2<sup>ème</sup> séance</b><br><b>Lundi 11 décembre</b>  | <b>Classe CP</b><br>Mmes Lenoir/Pagnoux | <b>Classe CP/CE1</b><br>Mme Menaut-Charrier |
| <b>2<sup>ème</sup> groupe</b>  |   |   |
| <b>1<sup>ère</sup> séance</b><br><b>Lundi 15 janvier</b>   | <b>Classe CE1/CE2</b><br>Mme Dupeux     | <b>Classe CE2</b><br>Mme Bago               |
| <b>2<sup>ème</sup> séance</b><br><b>Lundi 29 janvier</b>   | <b>Classe CE1/CE2</b><br>Mme Dupeux     | <b>Classe CE2</b><br>Mme Bago               |

| Cycle 3   |                                    |                                 |
|---|------------------------------------|---------------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> groupe</b>                      |                                    |                                 |
| <b>1<sup>ère</sup> séance</b><br>Vendredi 8 mars  | <b>Classe CM1</b><br>Mme Robin     |                                 |
| <b>2<sup>ème</sup> séance</b><br>Vendredi 22 mars | <b>Classe CM1</b><br>Mme Robin     |                                 |
| <b>2<sup>ème</sup> groupe</b>                     |                                    |                                 |
| <b>1<sup>ère</sup> séance</b><br>Lundi 18 mars    | <b>Classe CM1/CM2</b><br>Mr Guedes | <b>Classe CM2</b><br>Mme Julien |
| <b>2<sup>ème</sup> séance</b><br>Jeudi 4 avril    | <b>Classe CM1/CM2</b><br>Mr Guedes | <b>Classe CM2</b><br>Mme Julien |

- ✚ **Intervention des sauveteurs de la Charente** auprès des élèves du CE1 au CM2 sur une séance au cours de laquelle les élèves seront sensibilisés aux numéros d'urgence et aux gestes qui sauvent. Pour les élèves de Relette, l'intervention a eu lieu le lundi 29 janvier. Pour les élèves de Marie Curie, l'intervention aura lieu le vendredi 9 février. Madame Julien essaie d'obtenir une intervention auprès des élèves de CP, sur un temps court, autour des numéros d'urgence.
- ✚ **Le permis internet** : les CM2 sont sensibilisés aux dangers autour d'internet. Le jeudi 8 février, ils passeront leur permis.
- ✚ **Le projet Phare, prix « Non au harcèlement »**, les élèves de CM2 de Madame Bats ont réalisé une affiche de prévention autour du harcèlement. Les élèves se sont bien investis. Les résultats seront connus dans plusieurs semaines.

### Projets sportifs :

- ✚ Rencontres USEP. Plusieurs rencontres auront lieu en deuxième partie d'année : rugby, basket-ball, hand-ball, multi activités.
- ✚ Natation pour l'ensemble des classes sauf la classe de Mme Bago. Les classes de Mesdames Dupeux, Julien/Bats, Robin et de Monsieur Guedes termineront juste avant les vacances de février. Les classes de Mesdames Lenoir et Menaut-Charrier débiteront leur cycle en mars. Neuf séances sont prévues. Des parents, ayant l'agrément natation, accompagneront les élèves.
- ✚ Basket pour les classes de Mesdames Lenoir et Menaut-Charrier qui a commencé en janvier et se terminera en février. Il s'agit d'une intervention gratuite de la fédération de Basket-ball. Six séances sont prévues en alternance : une réalisée par le coach sportif, une faite par l'enseignant. A la fin du cycle, courant mars, une rencontre est prévue.
- ✚ Olympiades en fin d'année entre toutes les classes des trois écoles de Magnac-sur-Touvre.

### Projets sciences et environnement :

- ✚ Labellisation E3D des trois écoles de la commune : les écoles s'engagent dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion des écoles (énergie, eau, déchets...).

Dans ce dispositif, les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition écologique.

- ✚ Projet dans le cadre d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, proposé par le Grand Angoulême :
  - CP/CE1 : Biodiversité avec le jardin d'Isis (4 séances + 3 séances d'une maman bénévole qui travaillait à Charente Nature)
  - CE1/CE2 : Compost avec une animation artistique (5 séances dont une visite à la déchetterie)
  
- ✚ Projet jardinage : les classes de Mesdames Bago et Menaut-Charrier poursuivent la culture du potager.

### Projets liaison Ecole/Collège :

- ✚ Plusieurs projets vont être mis en place avec le collège dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup>.
  - En français : participation à la nuit de la lecture le 18 janvier
  - Visite du collège, le jeudi 15 février, avec deux projets communs avec les classes de sixième :
    - Speedbooking : en deux, trois minutes, donner envie de lire un livre en le présentant sous forme de résumé. Les élèves tournent de table en table. L'objectif est de susciter la lecture en s'appuyant sur l'oral.
    - Anglais

-----

## 2. Questions diverses

- a) **Le chauffage** : lors des chutes des températures, la température dans les classes descend à 18°C. Dans la classe de Madame Dupeux, la température est descendue à 16°C. Les employés communaux sont intervenus deux fois, un manque de pression en était la cause. Une entreprise interviendra pour vérifier le bon fonctionnement. La difficulté réside également dans les sondes installées dans certaines classes. Lorsque la sonde est programmée à 20°C, la température de la classe atteint cette température mais dans la seconde classe, il fait plus froid. Le problème est le même à l'école de Relette. Peut-être faudrait-il augmenter d'un degré pour assurer un bon équilibre dans chaque classe ?
- b) **L'eau et l'hygiène lors des températures basses** : lors des températures négatives, l'eau sous le préau à l'école de Relette est coupée. L'hygiène est donc moins assurée. Il serait apprécié que l'eau soit remise dès que les températures remontent car il faut à chaque fois signaler et réclamer la remise en fonction de l'eau.

- c) **Panneaux d'affichage et nom de l'école** : Madame Julien a demandé qu'il soit installé deux panneaux d'affichage, de chaque côté des classes, côté rue principale, pour une meilleure information des parents.

Le nom de l'école n'apparaît pas à Marie Curie. Le nécessaire sera fait dans peu de temps.

- d) **L'alarme incendie** : les clés des alarmes incendie sont manquantes, un employé de la mairie est chargé de s'en procurer auprès du fournisseur d'alarme. Il faudra vérifier si elles ont été commandées.

- e) **Le vidéoprojecteur** : à la suite d'un orage violent, le vidéoprojecteur de la classe de Madame Robin ne fonctionnait plus. Qu'en est-il de cet appareil ? Sera-t-il réparé ou remplacé ?

D'autre part, l'entretien des vidéoprojecteurs est-il fait ? Monsieur Guedes a eu un message d'alerte sur son ordinateur, demandant le nettoyage du vidéoprojecteur pour éviter la surchauffe. Il a pris l'initiative de nettoyer le filtre avec l'aspirateur.

Il serait bon de vérifier tous les appareils pour éviter une éventuelle panne.

- f) **Garage à vélos** : un parent demande s'il est possible de laisser les vélos à l'école. Un garage à vélos est installé derrière la garderie Marie Curie. Pour l'instant, quatre vélos peuvent être mis. Il serait souhaitable d'avoir davantage d'emplacements.

Une information auprès des parents sera faite à ce sujet.

- g) **Elections CMJ** : fin juin, les jeunes conseillers cèderont leur place à des nouveaux membres. Un service civique a été recruté pour s'occuper de ce projet. Cette personne sera chargée de la mise en place des élections. Elle rencontrera Madame Julien, accompagnée de Madame Gazeau le lundi 5 février. Ce sera l'occasion de bien définir les règles pour les candidats, leur rôle, le format des affiches électorales...

Les élections auront lieu en fin d'année scolaire. Les futurs candidats seront en classe de CE2, CM1 et CM2. Il y aura quatre représentants par niveau de classe, soit 12 conseillers.

Madame Julien suggère l'intervention dans les classes des jeunes conseillers en place pour expliquer leur rôle...

Enfin, il serait intéressant de présenter régulièrement, dans les classes, les projets mis en place par les conseillers et ainsi valoriser les actions réalisées.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h.

La directrice rappelle qu'elle est déchargée tous les vendredis et un lundi sur trois, dates communiquées en début d'année. Elle est donc plus disponible ces jours-là.

Elle remercie les membres du conseil d'école et leur donne rendez-vous au prochain conseil, le mardi 11 juin, à 18h.

**La directrice**  
**Stéphanie JULIEN**